



Communiqué de Presse – 24 mars 2025

La Société Francophone de Tabacologie communique :

Une option thérapeutique de moins pour le sevrage tabagique

La communauté des tabacologues s'inquiète de l'annonce de l'arrêt de commercialisation du seul inhalateur de nicotine disponible en France, un des outils pharmacologiques de prises en charge du sevrage tabagique.

La prise en charge de la dépendance tabagique comprend en première intention l'emploi de la substitution nicotinique. Dans l'idéal, on propose une association de forme à libération prolongée, c'est à dire les patchs de nicotine, et des substituts oraux permettant une libération immédiate. Ces derniers existent sous forme de comprimés/pastilles à sucer ou à laisser fondre, de gommes, des sprays et des inhalateurs.

Depuis 2019, ces substituts prescrits par différents professionnels de santé (médecins (y compris le médecin du travail), sage-femmes, infirmiers, chirurgiens-dentistes, kinésithérapeutes), sont remboursés, à condition que le laboratoire pharmaceutique en ait fait la demande. Ce n'était pas le cas de l'inhalateur.

Les fumeurs français, c'est à dire suivant les données de 2023, 31,1 % des adultes (dont 23,1 % quotidiennement) peuvent bénéficier des aides pharmacologiques suivantes :

-la substitution nicotinique, dont certaines formes et marques sont remboursées sur prescription:-

Les patients font face régulièrement à des ruptures de ces traitements en pharmacie, ce qui complique leur prise en charge.

-la varénicline qui est remboursée mais n'est plus produite et disponible depuis 2021 ! Plusieurs laboratoires ont fait les démarches pour le produire et le mettre à disposition avec, nous l'espérons en effet, des perspectives de retour pour mai 2025.



Communiqué de Presse – 24 mars 2025

-le bupropion, qui n'est pas remboursé alors qu'il fait partie des traitements validés par la haute Autorité de Santé.

S'agissant d'une problématique de santé majeure puisqu'elle touche presque un tiers des adultes et cause ou aggrave la quasi-totalité des pathologies invalidantes et/ou mortelles, la disponibilité des outils pharmacologiques essentiels à sa prise en charge reste toujours soumise à des retraits, des indisponibilités ou des coûts financiers pour les usagers.

La communauté des tabacologues s'inquiète *désormais* de l'annonce de l'arrêt de commercialisation du seul inhalateur de nicotine disponible en France, un des outils pharmacologiques de prises en charge du sevrage tabagique, *par ailleurs non remboursé à ce jour*.

La SFT alerte les autorités de santé sur la nécessité de sécuriser l'accès aux traitements d'aide à l'arrêt du tabac et d'éviter les ruptures de soins qui contribuent aux rechutes quand elles ne réduisent pas les tentatives d'arrêt !

Des questions, des informations à communiquer, n'hésitez pas nous contacter :
contact@societe-francophone-de-tabacologie.fr.

Porte-parole : Daniel Thomas : contact@societe-francophone-de-tabacologie.fr

Présidente : Alice Deschenau : alice.deschenau@gh-paulguiraud.fr